



Mise en place du conseil de la vie collégienne

publié le 17/03/2017

Le décret n° 2016-1631 du 29 novembre institue les conseils de la vie collégienne. Une commission s'est réunie au collège François Albert pour étudier la mise en place dans l'établissement.

Les élèves sont informés à partir du 13 mars. Les élections se dérouleront le 10 avril.

Qui compose ce conseil ? Quelles sont ses attributions ? Comment se dérouleront les élections ?

Les réponses sont dans le document joint :

Document joint

 CVC (PDF de 444.7 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.